



Compte-rendu de la réunion
du COMITE DIRECTEUR
du samedi 3 décembre 2011
à PARIS (Hôtel Ibis Montreuil)

Les administrateurs du comité directeur de la FFSbf se sont réunis à l'hôtel Ibis Montreuil sur convocation de leur Président adressé à chacun d'eux à l'effet de délibérer sur **l'ordre du jour suivant** :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1/10/2011 à LYON Part Dieu les Halles ;
2. Observations sur le compte-rendu de la réunion du Bureau Fédéral du 5/11/2011 à RODEZ ;
3. Budget 2012 ;
4. CNSF - CNSBD – Escortes – CMN ;
5. International - bilan Championnat du Monde RODEZ - PLESCOP - ILLKIRCH ;
6. Championnat du Monde du CNCCB ;
7. Contrat d'objectif ligue (cf. dossier joint) ;
8. Assemblée Générale FISav 4/12/2011 ;
9. Assises Nationales ;
10. Rapport commission disciplinaire.
11. Savate Pro - championnat de France Elite Dunkerque ;
12. Questions diverses.

Présents

Elus : Denise AVEDIGUIAN, Jean-Paul COUTELIER, Joël DHUMEZ, Alain GUILLARD, Valérie KING, Claude LARIDAN, Julie LAZARD, André MONROCHE, Stéphane MUNOZ, Christian PIEYRE, Rodolphe REDON, Luc SERBELLONE, Florence SUIRE, Alain SZENICER.

DTN - DTNA : Jocelyne TRIADOU, Thierry MARDARGENT.

Chargé de mission : Guillaume LIVONNEN.

Excusés : Christian AIT, Bertrand DUBREUIL, Isabelle GAINON, Yolande JABERG, Jacques KOMORN.

La réunion est présidée par Jean-Paul COUTELIER, Président de la FFBfs&DA

Le Président constate, avec la feuille de présence, que le comité réunit la présence effective de la moitié au moins des élus et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance assisté de Denise AVEDIGUIAN, en remplacement de la Secrétaire générale excusée pour raisons de santé.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1/10/2011 à LYON Part Dieu les Halles.

Le compte-rendu du comité directeur du 1^{er} octobre 2011 à Lyon est adopté à l'unanimité des présents.

2. Observations sur le compte-rendu de la réunion du Bureau Fédéral du 5/11/2011 à RODEZ.

Aucune observation n'est formulée sur le compte-rendu de la réunion du bureau du 5 novembre 2011.

3. Budget 2012.

Présenté par le Trésorier, il est approuvé à l'unanimité.

Le Trésorier précise : La Convention d'intéressement pour le personnel administratif doit être renouvelée mais une consultation des salariées est nécessaire, celle-ci sera abordée lors de la réunion mensuelle.

Rappel également de l'évolution du cadre salarial suite à la convention du sport.

La convention du sport est structurée, par rapport à la convention de la grande distribution, celle-ci est en renégociation avec l'Etat et les partenaires sociaux.

Pour nos salariés, la reconduit-on ? Le personnel sera consulté pour avis. Denise et Yolande sont chargées de cette consultation.

Le Président tient à souligner que suite au CD, le bureau travaillera sur le bilan du mandat afin de dégager des pistes pour la prochaine mandature. L'idée n'est pas d'écarter les membres du comité directeur, ce travail sera communiqué lors d'un prochain CD.

4. CMN - CNSF - CNSBD – Escortes .

Approbation des comptes rendus des commissions :

4.1 Commission médicale

- il est rappelé que la fédération s'est engagée à ne pas avoir de fonds dédiés dans le cadre de la convention d'objectifs. Cet engagement est d'ailleurs impossible à tenir puisque nous sommes obligés, de par les obligations ministérielles, de prévoir 100% des examens médicaux que doivent subir les athlètes.
- Le compte rendu du 15/10/2011 est validé avec une modification sur la partie questions diverses (lecture d'une décision de l'AFLD concernant un cas positif d'un sportif de notre discipline qui n'est pas en équipe de France).
- Interrogation aussi sur l'obligation de la présence d'un kiné lors du Championnat de France Elite A, décision reportée au prochain bureau afin de permettre d'en estimer les incidences.

Le contrôle antidopage :

- Au niveau de la fédération une ligne financière sera créée pour les compétitions nationales au vu de la présence obligatoire de l'escorte.

Rémi Dessaud est responsable de la formation des escortes, un budget lui a été alloué dans le cadre du budget 2012.

- Au niveau ligue et secteur c'est à déterminer selon le type de compétitions.
- Mr Dhumez précise qu'au niveau de la FIS ce n'est pas l'organisateur qui prend en charge mais la FIS.

Dans le cadre d'un contrôle inopiné, la Fédération est prévenue, celle-ci prévient le responsable de l'escorte c'est-à-dire Rémi Dessaud, par délégation de la commission médicale qui convoquera une personne ayant suivi la formation et qui se sera positionnée sur une des compétitions au préalable (obligation de faire appel aux personnes résidant à proximité du lieu de la compétition).

Pour les personnes qui ont suivi la formation d'escorte Une attestation de formation de stage signée par le Dr Monroche sera délivrée aux participants.

Prochaines formations prévues :

- 14 et 15 janvier à Marseille
- 11 février à Toulouse
- 14 avril à Luçon
- 9 juin à Lyon

Les personnes formées devront se positionner sur ces dates.

4.2 Commission nationale Savate Forme

Redéfinir si c'est une compétition ou une rencontre nationale, le fait qu'il y ait un classement, contribue à classer cette rencontre au niveau d'une compétition pour laquelle il faut définir un règlement.

La participation de 10€ par personne, dans quel but ?

Le comité directeur demande à la commission de définir son positionnement et s'il s'agit d'une compétition, elle doit élaborer un règlement de compétition et de jugement.

Au vu des difficultés concernant des problèmes de personnes et de conception, le comité directeur demande d'associer à la commission 3 membres du bureau : Christian Pieyre, Julie Lazard, Denise Avediguian, afin d'élaborer dans les meilleurs délais les éléments nécessaires à la tenue de ces rencontres.

4.3 Commission nationale Savate Bâton Défense

Une spécialisation formation supplémentaire est proposée pour développer la canne de défense soit 24h de formation, ça ne modifie en rien les autres diplômes. Le contenu technique est validé, quant au budget, la commission doit se rapprocher du Trésorier pour s'informer du montant retenu.

5. International - bilan Championnat du Monde RODEZ - PLESCOP – ILLKIRCH.

Vie internationale :

Joël Dhumez présente le bilan des actions engagées 2011/2012.

Remerciements à l'Equipe de la commission. Mr Redon souligne qu'il lui manque des éléments lors des compétitions internationales pour nommer les officiels français.

Remarques du Président : il tient à préciser que Virginie Jean-Rose ne doit pas être considérée comme membre de la commission secteur international mais comme la secrétaire administrative de la fédération chargée de l'international.

6. Championnat du Monde du CNCCB.

Délivrance du pommeau rouge de canne : les élèves ne reçoivent pas leur grade, voir avec le délégué technique de canne.

7. Contrat d'objectif ligues (cf. dossier joint).

- Les Ligues ont reçu un fichier excel à compléter, seules 4 ligues ont répondu.
- Pour l'avenir une réflexion devra être menée sur les projets associatifs que l'on souhaite voir définis dans les contrats d'objectifs.
- Il faut que les ligues mobilisent leurs actions sur le développement par la création de clubs dans les départements, un état sera fait au prochain CD.

8. Assemblée Générale FISav 4/12/2011.

L'assemblée générale de la FISav se déroulera à PARIS le samedi 7 avril. Il est à espérer que les convocations seront envoyées dans les échéances respectant les statuts afin que les différents comptes-rendus des commissions ainsi que des Comités directeurs puissent être enfin validés !

9. Assises Nationales.

Il est demandé au bureau d'envisager les modalités de ces assises afin de les présenter au prochain comité Directeur.

10. Rapport commission disciplinaire.

- Monsieur Contrino Juge Arbitre a été reconnu responsable des actes qui lui étaient reprochés, et se voit privé de licence pour un an.
- Monsieur Lengrand Juge Arbitre : il est regrettable que le superviseur n'ait pas précisé dans son rapport les éléments qui auraient pu éclairer davantage la commission écrits du superviseur pour la commission, d'où la légèreté de la sanction : suppression de la licence pour 3 mois avec sursis.
- Le Responsable de la CNA précise qu'il existe une fiche d'évènements indésirables qui permet à chaque DO ou Superviseur de notifier le dysfonctionnement ou évènements nuisant au bon déroulement de la compétition. Dès réception de cette fiche, la responsable administrative du siège fédéral doit la communiquer au Président et, si un officiel est concerné, au responsable de la CNA, pour information et proposition de demande de sanction éventuelle auprès du Président de la FFSBF. Il est donc rappelé d'utiliser impérativement ces fiches. Il est indispensable de transmettre les décisions de la commission disciplinaire au Responsable de la CNA lorsque des Officiels sont concernés.

11. Savate Pro - championnat de France Elite Dunkerque.

11.1 Savate Pro

- Validation de la compétition sous forme de tournoi ainsi que son règlement.
- Une aide de 10 000€ sera attribuée pour le financement des primes selon le barème suivant :
 - Vainqueur : 3 000€
 - Finaliste : 1 500€
 - Demi-finalistes : 750€
 - ¼ finalistes : 500€
- Cette manifestation doit se réaliser après le 28 avril 2012 afin de ne pas léser les compétitions fédérales.
 - Un appel sera lancé pour organiser cette compétition qui concerne 4 tireurs Elites, 4 tireurs issus d'un autre sport pieds-poings, catégories 65-70 kg, 70-75 kg.
 - 7 combats en 3 fois 2minutes
 - Cf. règlement (compte-rendu du 19/11/2011)

11.2 Championnat de France à Dunkerque

Christian Pieyre, Thierry Mardargent et Fanny Arène se sont rendus à Dunkerque, pour l'organisation des championnats de France Elite A 2012.

Christian et Thierry nous font un compte-rendu de leurs observations :

Christian Pieyre expose les points suivants :

- le complexe sportif est adapté et bien agencé pour ce type de compétition
- il est possible d'envisager environ 2000 à 2500 spectateurs suivant la configuration
- L'accueil du président du club et du service des sports de la ville a été chaleureux.
- Il y a une envie commune d'organiser cette compétition.
- le service des sports a l'habitude d'organiser des manifestations importantes
- Par contre nous n'avons pas rencontré les élus décideurs
- On ne nous a pas présenté de budget prévisionnel ce jour-là, il semble que le club n'a pas encore rencontré les élus de Dunkerque, il a eu un accord de principe semble-t-il ?

Quelques remarques complémentaires de Thierry MARDARGENT DTNA :

- A l'issue de notre visite il nous manquait des éléments objectifs d'appréciation sur l'organisation
- Le président est de bonne volonté mais nous n'avons pas rencontré d'autres membres du bureau, le trésorier par exemple.
- J'ai donné les outils de communication des France Elite A de Coubertin pour information.
- Pour ma part nous serions plus efficaces si nous proposons un document « type cahier des charges précis » en plus de la convention que le club signe. Ce document pourrait donner des indications précises sur les conditions techniques et structurelles pour permettre un déroulement de qualité de la compétition et cela dans l'intérêt de notre sport et des sportifs (ring, éclairage, positionnement sur l'espace, espace sportif, espace médical, espace contrôle antidopage....) Ce cahier des charges pourrait avoir des déclinaisons différentes suivant le niveau des compétitions qui sont attribuées à des organisateurs clubs, ainsi ces organisateurs s'engageraient avec tous les éléments. Notre rôle serait alors de vérifier le respect en amont de ce cahier des charges. Nous éviterions les discussions sur différents points (captation d'image, éclairage, outils de communicationetc.)
- Cette harmonisation irait dans le sens de l'amélioration de la structuration et d'une meilleure réponse aux enjeux de communication, donc du développement.
- Déléguer ce type de compétition est une bonne chose pour le rayonnement de la discipline.

Christian Pieyre est chargé de reprendre contact avec l'organisateur pour lui confirmer qu'il n'y aura pas de captation d'image pour la télévision au vu de l'absence de budget, la fédération ayant fait le choix de ne pas financer cette opération et que cette prestation n'est pas obligatoire. D'autre part il va lui demander de préciser le type d'éclairage qu'il envisage pour que celui-ci soit en adéquation avec l'exigence de la manifestation.

12. Questions diverses.

12.1 Open Assaut International vétérans/jeunes le 15 janvier 2012 à Paris par le 75.

On rappelle les différents dysfonctionnements de la saison précédente : président du 75 non licencié, non respect des règlements des compétitions.... Il est décidé de nommer des officiels nationaux avec pour mission d'officier dans cette compétition et de nous faire part de leurs observations sur la tenue de cette manifestation.

Le Président,
Jean-Paul Coutelier

La Secrétaire de séance,
Denise Avédiguian